

# OFFRE DE FORMATION



## POLITIQUE CYCLABLE : PLANIFIER ET CONCEVOIR DES AMÉNAGEMENTS



### En présentiel

4 sessions en 2026 :

- **Montpellier** 11 et 12 mars
- **Lille** 9 et 10 juin
- **Lyon** 21 et 22 Septembre
- **Nantes** - 13 et 14 octobre

La demande sociale pour accroître l'usage du vélo est de plus en plus forte, quels que soient les territoires. Les collectivités répondent à ce besoin par la mise en place de politiques et aménagements, permettant d'accompagner le cycliste, de sécuriser ses déplacements et conforter sa pratique.



### En distanciel

2 sessions en 2026 :

- 11 et 12 mai
- 5 et 6 octobre

Cette formation vous permettra de définir et mettre en œuvre une politique d'aménagements cyclables durable et efficace. Le Cerema vous propose des pistes d'actions concrètes pour répondre aux enjeux de votre territoire, ainsi que des solutions globales pour intégrer le vélo dans votre politique de déplacement, en particulier sur le volet conception des aménagements



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir une politique favorable au développement du vélo sur son territoire
- Comprendre les fondamentaux législatifs et réglementaires liés aux infrastructures cyclables
- Concevoir des aménagements et des itinéraires cyclables



## NIVEAU PRÉ-REQUIS

Aucun

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

Dispositif d'évaluation des acquis sous forme de quiz

## FRAIS D'INSCRIPTION

1000 € HT par stagiaire (TVA à 0%)  
Déjeuner inclus

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Visite technique et commentée à vélo pour la formation en présentiel
- Atelier virtuel pour la formation à distance
- Reportage photo et débriefing Ateliers participatifs autour de cas concrets Échanges de pratiques
- Retours sur des expérimentations et évaluations
- Utilisation de la plateforme "mesformations.cerema.fr"

DURÉE **2 JOURS**



## PUBLIC

- Agents des collectivités
- Acteurs de la mobilité et de l'aménagement de l'espace public
- Élus

## PROGRAMME



**9h00 - accueil des participants :**  
**Tour de table et recueil des attentes particulières**

**9h30 - 10h30 : enjeux du vélo, gouvernance,**  
• pourquoi le vélo ?  
• leviers et freins à l'usage du vélo  
• schéma directeur cyclable

**10h45 - 12h : aspects législatifs et réglementaires**  
• loi d'orientation des mobilités ; quelles nouveautés pour le vélo ?  
• les cyclistes et le code de la route

**13h30 - 17h : boîte à outils pour la conception et l'aménagement**  
• aménagements en section courante  
• aménagements en carrefour  
• réseau cyclable à haut niveau de service

**9h00 - 12h00 : visite technique (remplacée en distanciel par un atelier virtuel)**  
• visite technique de l'agglomération  
• reportage photo  
• diagnostic en pédalant

**13h30 - 14h45 : débriefing de la visite**  
• échanges sur les choix techniques  
• pistes d'amélioration possibles

**15h00 - 16h30 : études de cas sur la base de projets fournis par les participants**  
• zooms possibles en fonction des attentes des participants  
• cédez-les-passage cycliste au feu  
• double-sens cyclable  
• cohabitation cyclistes / piétons  
• cohabitation vélo / bus  
• aménagements cyclables en milieu peu dense  
• chaussée à voie centrale bidirectionnelle  
• vélorue  
• vélo et ouvrages d'art

**16h30 - 17h00 : évaluation et conclusion de la session**



## LES ATOUTS DU CEREMA

- Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens) ;
- De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales ;
- Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

## COORDINATION DE LA FORMATION

**Thomas Jouannot**

Directeur de projet modes actifs Cerema

## INFORMATIONS ET INSCRIPTION

[formation.catalogue@cerema.fr](mailto:formation.catalogue@cerema.fr)